

Hébergé-es chez autrui : trajectoires, configurations et expériences dans les zones grises de la précarité résidentielle

Maude Reitz*

Résumé : À partir d'une enquête ethnographique menée en Suisse romande sur les formes d'habitats précaires, cet article interroge la place, le rôle et les effets de l'hébergement chez des tiers-es dans les trajectoires résidentielles des personnes en situation de précarité. L'analyse met en évidence la diversité des configurations d'accueil et des usages, ainsi que les ambivalences qui traversent les expériences des hébergé-es. L'hébergement constitue ainsi un point d'observation privilégié pour éclairer l'hétérogénéité des zones grises de la précarité résidentielle.

Mots-clés : Précarité résidentielle, zones grises du logement, habitats précaires, hébergement chez des tiers-es, trajectoires résidentielles

Sofa surfing : Residential Trajectories, Configurations, and Experiences in the Grey Areas of Housing Precarity

Abstract: Based on an ethnographic study on informal dwellings conducted in Western Switzerland, this article examines the place, role, and effects of sofa surfing in the residential trajectories of people experiencing housing insecurity. The analysis highlights the diversity of hosting arrangements and their uses, as well as the ambivalences shaping the experiences of those accommodated. Sofa surfing thus provides a privileged vantage point for understanding the heterogeneity of the grey areas of housing precarity.

Keywords: Housing precarity, grey areas of housing, informal dwellings, sofa surfing, residential trajectories

Sofa-Hopping : Wohnverläufe, Formen und Erfahrungen in den Grauzonen der Wohnungsunsicherheit

Zusammenfassung: Auf der Grundlage einer ethnografischen Untersuchung über informelle Wohnformen in der Westschweiz untersucht dieser Artikel die Bedeutung, Funktion und Auswirkungen des Sofa-Hoppings in den Wohnverläufen von Menschen in prekären Lebenslagen. Die Analyse zeigt die Vielfalt der Aufnahmeformen und Nutzungsweisen sowie die Ambivalenzen, die die Erfahrungen der Untergebrachten prägen. Das Sofa-Hopping stellt somit einen privilegierten Beobachtungspunkt dar, um die Heterogenität der Grauzonen der Wohnungsunsicherheit zu beleuchten.

Schlüsselwörter: Wohnungsunsicherheit, Grauzonen des Wohnens, informelle Wohnformen, Sofa-Hopping, Wohnverläufe

* HETSL - Haute école de travail social et de la santé Lausanne, CH-1010 Lausanne, maude.reitz@hetsl.ch

1 Introduction¹

Au cours des deux dernières décennies, un intérêt scientifique croissant s'est développé autour de ce que certains travaux qualifient de « zones grises de la précarité résidentielle » (Dietrich-Ragon & Loison, 2025) ou de « sans-abrisme caché » (Deleu et al., 2023). Ce phénomène, aux contours flous, recouvre différentes formes d'habitat atypiques et/ou précaires – abris de fortune (tentes, cabanes, véhicules), habitations mobiles (camping-cars, caravanes, mobile-homes, véhicules aménagés), squats, camping résidentiel, sous-locations informelles, ou encore hébergement chez des tiers-es. Souvent appréhendés à travers le prisme du manque – d'hygiène, de confort, de sécurité – ces habitats sont disqualifiés dans le discours public, qui peine à les envisager autrement qu'à l'aune de leur supposée inhabitabilité. De manière symétrique, leurs occupant-es sont défini-es en fonction de leurs déficits – sociaux, économiques, sanitaires – ou de leurs écarts aux normes sociales dominantes (conformité aux dispositifs d'assistance, stabilité professionnelle, régularité administrative), plutôt qu'en fonction de leurs ressources ou de leur agentivité. Dans ce contexte, le recours à ces formes d'habitat est perçu comme une déviance à la « norme logement » (Bresson, 1997), ce qui contribue à invisibiliser le phénomène et à limiter sa prise en compte par les pouvoirs publics.

Alors que les formes les plus visibles du sans-abrisme ont déjà donné lieu à un corpus de recherches conséquent (Choppin & Gardella, 2013), les situations intermédiaires entre sans-abrisme et logement ordinaire restent encore largement à explorer. Ce déficit de connaissance est particulièrement marqué dans le contexte helvétique, où l'intérêt scientifique pour le sans-abrisme et la précarité résidentielle est relativement récent (Drilling et al., 2020; Martin & Bertho, 2020; Reitz et al., 2024). Tant du point de vue analytique que du point de vue de l'action publique, il persiste ainsi un important déficit d'intelligibilité quant aux logiques qui sous-tendent le recours à des formes d'habitat précaires et aux significations que leurs occupant-es leur attribuent. Ces constats ont motivé la conduite d'une enquête ethnographique portant sur les trajectoires socio-résidentielles, les expériences et les ressources des personnes recourant à différentes formes d'habitat précaires dans et autour de plusieurs villes romandes.

Cet article se penche spécifiquement sur l'hébergement chez des tiers-es² et interroge sa place, son rôle et ses effets dans les trajectoires socio-résidentielles

1 Cette contribution s'appuie sur les résultats de la recherche « Habiter en situation précaire : enquête ethnographique sur les trajectoires socio-résidentielles, les expériences et les ressources des personnes recourant à l'habitat non ordinaire dans le canton de Vaud » (2022-2024), menée avec la collaboration de Caroline Iorio et financée par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), R&I du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire.

2 Entendu comme le fait d'être accueilli-e temporairement chez autrui (famille, ami-es, connaissances, inconnu-es), sans disposer de droit direct sur le logement (bail ou titre de propriété). Les formes que peuvent prendre cet accueil sont variées : installation d'un matelas au sol, occupation d'une pièce indépendante (chambre, local, réduit) ou d'un espace commun (salon, pièce à vivre), partage d'un lit avec l'hébergeur-euse, installation d'un véhicule ou d'une caravane sur une portion de terrain.

des personnes en situation de privation de logement personnel. À l'instar d'autres formes d'habitat précaires, cette configuration résidentielle demeure marginalement traitée dans la littérature scientifique³. Cette faible attention s'explique, sur le plan empirique, par sa difficulté d'identification – liée à son caractère informel, discret et instable – et, sur le plan épistémologique, par les catégories mobilisées pour penser l'exclusion du logement, qui tendent à invisibiliser une grande partie des situations relevant de la « problématique du chez-soi » (Loison, 2023), produisant ainsi une hiérarchisation implicite des formes de précarité.

L'article s'organise en quatre temps. La première section présente le dispositif méthodologique de l'enquête et la nature des matériaux mobilisés pour l'analyse. La seconde section expose les cadres théoriques et conceptuels qui orientent notre analyse. La troisième section s'appuie sur une typologie de trajectoires de précarité résidentielle afin d'examiner la manière dont l'hébergement chez des tiers-es intervient dans ces parcours, en soulignant ses usages et ses fonctions au prisme des expériences d'hébergé-es. La quatrième section discute les résultats présentés et met en évidence l'étendue, les dynamiques et la structuration des zones grises de la précarité résidentielle.

2 Présentation de l'étude et des données mobilisées

Notre analyse s'appuie sur une enquête menée entre décembre 2022 et avril 2024 portant sur le recours à différentes formes d'habitat précaires. L'objectif était de reconstituer les trajectoires résidentielles des personnes concernées à partir de leurs récits, et de comprendre comment les personnes habitent, organisent leur quotidien, donnent sens à leur situation et à leurs parcours. Plusieurs stratégies ont été combinées pour recruter les participant-es, le critère principal reposant sur le caractère précaire⁴ de leur situation d'habitat au moment de l'enquête⁵ : arpentage d'espaces publics, immersion prolongée au sein d'un camping résidentiel, mise en contact par le biais de militant-es rencontré-es dans le cadre d'une action d'occupation⁶, affichage du projet dans des lieux de formation et échantillonnage par effet « boule

3 Les études récentes recensées examinent en particulier les différentes modalités d'hébergement des personnes en situation de migration (Felder, 2024 ; Felder & Stavo-Debauges, 2025 ; Gerbier-Aublanc & Masson Diez, 2019) ou encore le rôle de l'hébergement chez des particuliers dans les parcours socio-résidentiels des jeunes adultes (Béguin & Lévy-Vroelant, 2012).

4 Cette précarité pouvant se manifester à travers différents registres : matériel (conditions d'habitat dégradées), temporel (incertitude sur la durée d'installation) et/ou juridique (insécurité d'occupation, absence de protections formelles).

5 Ou, dans un cas (Maëlle), peu avant celle-ci. Bien que sa situation résidentielle antérieure corresponde aux critères de recrutement, celle-ci avait accédé à un logement quelques mois avant notre rencontre.

6 Entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2022, un hébergement d'urgence autogéré et transitoire a été installé par le collectif *43m²* dans les jardins de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). L'occupation avait pour objectif de démontrer les besoins en réaction à la suppression saisonnière d'environ 160 places dans le dispositif d'hébergement d'urgence vaudois. Elle a fait l'objet d'un webdocumentaire réalisé par une équipe de chercheur-euses de la HETSL.

de neige » (Schutt, 2001). Ces modalités ont conduit à la constitution d'un échantillon reflétant principalement les segments de population les plus vulnérabilisés sur les plans socioéconomique et statutaire. Sur les 19 personnes enquêtées, presque toutes vivaient sous le seuil de pauvreté, six occupaient un emploi précaire (intérim, contrat à durée déterminée saisonnier, contrat de prestation de service, non-déclaré) et à temps partiel, quatre bénéficiaient de l'aide sociale (RI), trois de l'assurance-invalidité (AI) et les autres disposaient de faibles rentes de vieillesse (AVS) ou étaient sans ressources. Si l'enquête a principalement documenté des situations *actuelles* d'habitats mobiles (camping-cars, caravanes, mobile-homes, véhicules aménagés) et d'installations de fortune (tentes, abris, véhicules), la reconstitution des trajectoires résidentielles a révélé la diversité des formes d'habitat précaires mobilisées ainsi que la récurrence du recours à l'hébergement chez des tiers-es. Plus de deux tiers des personnes enquêtées avaient en effet connu au moins un tel épisode depuis la perte de leur logement ou leur arrivée en Suisse [*]. Cette découverte empirique a conduit à inclure dans l'échantillon deux personnes hébergées chez autrui au moment de l'enquête et à examiner cette configuration spécifique dans l'analyse proposée ici. Au total, 25 entretiens semi-directifs de type biographique ont été réalisés. Les enquêtés étaient notamment invité-es à retracer leur parcours résidentiel depuis la perte de leur logement ou leur arrivée en Suisse, en précisant pour chaque période : le type d'habitat occupé, la durée du séjour, les raisons du départ, et les transitions vers la situation suivante. En complément, des séquences d'observation⁷ ont été conduites, lorsque cela était possible, dans les lieux d'installation. Dans le cadre de cet article, douze cas sont retenus pour l'analyse (voir Tableau 1). Cette sélection a été nécessaire pour se concentrer sur les récits les plus détaillés, offrant un matériau suffisant pour analyser en profondeur les pratiques et expériences rapportées, tout en assurant la cohérence et la compatibilité des données. Elle vise également à couvrir la diversité des configurations identifiées dans le corpus, afin d'éviter que l'analyse ne se limite à des cas atypiques ou trop homogènes.

3 Appréhender les zones grises de la précarité résidentielle au prisme des trajectoires

La notion de « précarité résidentielle » reste peu explorée et faiblement stabilisée dans la littérature. Pour Dietrich-Ragon (2015), elle renvoie à une position résidentielle⁸ fragilisée. Certains travaux (Hulse & Milligan, 2014 ; Van Gelder, 2010) proposent de l'opérationnaliser à travers la notion de « sécurité d'occupation », articulée autour

7 Bien qu'ils aient enrichi la compréhension du terrain, les matériaux ethnographiques issus de ces dernières ne sont pas mobilisés dans le cadre de l'analyse présentée dans cet article.

8 La position résidentielle résulte de trois éléments (Grafmeyer, 2010) : la localisation du logement, ses caractéristiques matérielles (taille, nombre de pièces, structure du bâti, niveau de confort, qualité) et le statut d'occupation (propriété, location, hébergement à titre gratuit).

Tableau 1 Principales caractéristiques des cas analysés

Pseudo-nyme	Sexe	Âge	Origine	Situation familiale		Activité Provenance revenus	Situation résidentielle	Type
Maëlle	F	24	CH	célibataire		formation	RI logement personnel	A
Laura	F	30	CH	célibataire	1 enfant		AI ^{ru} hébergement tiers housing first	A
Joël	M	38	CH	célibataire			AI housing first	A
Victor *	M	45	UE	célibataire	1 enfant	emploi précaire	abris de fortune chambre bail mensuel	A
Adèle *	F	32	UE	célibataire		emploi précaire	habitation mobile	A
James *	M	48	Hors UE	marié	3 enfants		hébergement tiers	B
Assan *	M	29	Hors UE	célibataire			hébergement tiers	B
Marie	F	30	CH	célibataire		formation	chambre bail mensuel	C
Morgane	F	43	CH	célibataire		emploi précaire	AI mobile home camping résidentiel	C
Simon	M	70	CH	divorcé	1 enfant		AVS mobile home camping résidentiel	C
Meredith	F	33	CH	célibataire			RI mobile home camping résidentiel	C
Jeanne *	F	32	UE	célibataire		emploi précaire	véhicule caravane camping résidentiel	C

de trois dimensions : juridique (droits et protections conférées par le statut d'occupation), empirique (conditions concrètes qui influencent la possibilité d'occupation) et perceptuelle (appréciation subjective). Rapportée au logement ordinaire, la précarité résidentielle désigne, dans ces approches, l'accès limité ou incertain à un logement stable, sûr et abordable, et l'absence – momentanée ou permanente – de sécurité d'occupation, le tout s'accompagnant d'une instabilité et d'une incertitude accrue. Plus récemment, son usage a été étendu à des formes d'habitat proches du sans-abrisme, soulignant sa pertinence pour l'analyse de situations résidentielles marginales ou informelles (Dietrich-Ragon & Loison, 2025).

Dans notre analyse, la précarité résidentielle est envisagée comme un *continuum* allant de la sécurité totale d'occupation à l'extrême vulnérabilité d'installation, en passant par une série de situations intermédiaires que nous qualifions de « zones grises ». Celles-ci désignent des situations d'habitat qui ne sont ni pleinement sécurisées ni totalement précaires, mais marquées, à des degrés divers, par l'insécurité, l'instabilité et/ou l'incertitude, qu'elles soient objectives ou perçues. La mobilisation de cette notion permet d'adopter une lecture plus nuancée de la précarité en matière d'habitat, en dépassant les catégories binaires de « logé-e » et de « sans-abri », et en intégrant des situations interstitielles souvent négligées, tant sur le plan théorique qu'empirique.

Appréhender ces zones grises sous l'angle des trajectoires résidentielles offre une perspective enrichie à plusieurs égards. Cette approche met en évidence l'importance de resituer les positions résidentielles successivement occupées par les individus au cours de leur existence, ainsi que la manière dont elles s'enchaînent et se redéfinissent en lien avec d'autres dimensions de la vie sociale (Authier, 2014). Envisagées comme un processus dynamique inscrit dans le temps et l'espace, façonné par des déterminants structurels, des stratégies et aspirations individuelles, et des événements contingents (ruptures, transitions, bifurcations), les trajectoires résidentielles constituent un cadre d'analyse encore peu mobilisé pour examiner les situations d'hébergement chez des tiers-es (Béguin & Lévy-Vroelant, 2012). En tenant compte des ressources mobilisées et des arbitrages opérés, cette perspective se révèle particulièrement féconde pour saisir les circonstances et les logiques qui conduisent au recours à cette forme d'hébergement. En replaçant ces expériences dans leurs temporalités vécues et leurs géographies incarnées, elle permet de comprendre la pluralité des vécus résidentiels et d'interroger les conditions matérielles et symboliques qui les sous-tendent. Enfin, en éclairant les dimensions relationnelles de l'expérience liée au logement (Clapham, 2002), elle ouvre la voie à une lecture plus fine des arrangements résidentiels, attentive aux significations attribuées aux lieux et aux liens.

À partir d'une analyse croisée de récits biographiques, nous proposons une typologie de trajectoires de précarité résidentielle. Son élaboration prend en compte quatre dimensions permettant d'appréhender les dissimilarités entre les trajectoires : 1) la *position* (moment d'occurrence, transitions avec positions antérieures et ulté-

rieures) occupée par le recours à l'hébergement au sein de la trajectoire, 2) sa *durée*, 3) sa *fréquence*, et 4) les *réseaux relationnels* mobilisés.

4 Trajectoires et expériences résidentielles d'hébergé-es

4.1 Trajectoires labiles : se poser et se reposer à distance des contraintes institutionnelles et de la « rue »

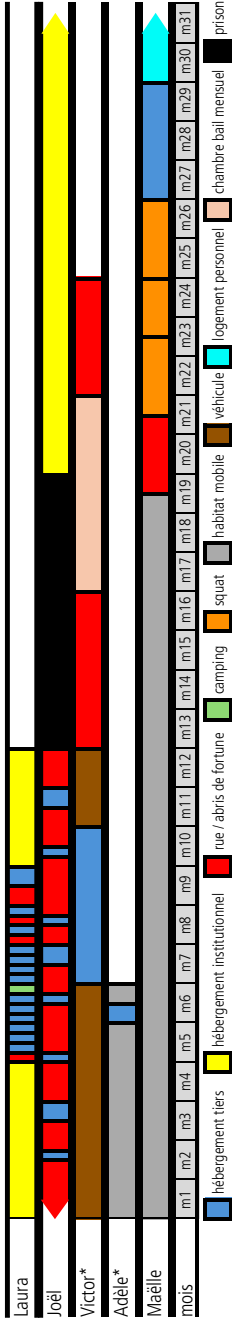
Les trajectoires⁹ réunies dans ce premier ensemble (fig. 1) se caractérisent par une fragmentation importante et une instabilité prolongée, comme en témoignent la multiplicité et la diversité des configurations d'habitat précaires mobilisées. Elles concernent principalement des personnes célibataires, disposant d'un statut de séjour régulier, mais cumulant plusieurs formes de vulnérabilité liées à des ruptures professionnelles, relationnelles ou institutionnelles : inactivité ou précarité professionnelle durable, problématiques de santé (addictions, troubles psychiques) et/ou isolement social. Leurs revenus proviennent de l'aide sociale, de l'assurance-invalidité ou d'emplois informels et irréguliers. Les réseaux relationnels mobilisés sont hétérogènes (allant de l'entourage proche à des rencontres plus fortuites) et souvent instables. Cela se traduit, pour certain-es, par un recours fréquent et de courte durée (quelques jours à quelques semaines) à l'hébergement et, pour d'autres, par un recours plus ponctuel mais prolongé (plusieurs mois), sans que ces solutions ne constituent pour autant un soutien réellement stabilisant.

Âgé de 45 ans, Victor, de nationalité française, est père d'un garçon de huit ans. Après une carrière dans l'aéronautique, il connaît un parcours professionnel fragmenté, marqué par des périodes de chômage et d'emploi précaire. Installé temporairement en Suisse pour subvenir aux besoins de sa famille établie à l'étranger, il enchaîne « quelques plans boulot au black » sans parvenir à obtenir un contrat formel : « Je me suis inscrit auprès de toutes les agences d'intérim, mais ça fait peu de temps que je suis là, donc ça aide pas trop ». Dans l'attente d'une régularisation de sa situation, Victor, accompagné de son chien, combine différentes ressources offertes par le dispositif d'aide d'urgence local – distribution alimentaire, service d'hygiène et de soins, bagagerie – et des solutions de « dépannage » pour se maintenir à distance de la rue : un abri improvisé dans son véhicule, l'hospitalité d'un ami, un abri de fortune installé à proximité de sanitaires publics, la location ponctuelle d'une chambre dans une ancienne pension de famille.

Laura, 30 ans, cuisinière de formation, est mère d'une fillette de quatre ans, confiée à ses parents, et confrontée à une consommation « problématique » de dro-

9 Afin d'harmoniser l'échelle temporelle pour toutes les trajectoires, celles de Joël et Maëlle sont représentées uniquement sur les segments correspondant aux périodes d'hébergement chez autrui, plutôt que dans leur intégralité.

Figure 1 Trajectoires labiles



gues depuis plusieurs années. Placée sous curatelle à sa demande, elle est expulsée du foyer où elle était accompagnée et alterne pendant plusieurs mois entre la rue et des épisodes d'hébergement chez des « amis d'amis » ou des « copains de consommation ». L'affaiblissement de ses liens familiaux et amicaux ont progressivement réduit ses possibilités de soutien : « J'ai tendance à beaucoup m'éloigner des gens qui sont pas dans la consommation, parce que j'ai pas envie de leur imposer mes problèmes ». Lorsque nous la rencontrons, elle est hébergée par une connaissance : « Lui, je le connais depuis très longtemps, c'est un ancien consommateur. C'est pas quelqu'un de proche mais, une fois, on s'est croisés un peu en coup de vent, et il m'a proposé de venir chez lui ».

Un trait commun aux trajectoires de cet ensemble réside dans la mise à distance, temporaire ou durable, de l'offre publique d'hébergements, jugés contraignants et inadaptés. Les personnes évoquent les délais d'attente prolongés, les horaires stricts, la durée limitée des séjours, l'impossibilité de recevoir des visites, l'interdiction des animaux, et la prohibition de la consommation d'alcool ou de substances psychoactives. Ces règles de fonctionnement sont non seulement perçues comme intrusives, voire infantilisantes, mais également déconnectées de leur réalité quotidienne, marquée par l'urgence et l'incertitude. Comme le relève Victor : « On m'a dit qu'il y avait des semaines d'attente. Moi, je vis au jour le jour, je vais pas réserver une place pour dans un mois [...] Et puis, avec le chien, j'essaie même pas ». À l'instar de Laura, les personnes interrogées insistent également sur le caractère éprouvant des conditions d'accueil (promiscuité subie, absence d'intimité, insécurité, manque d'hygiène) : « Partager un dortoir avec des inconnues, ça me branche pas [...]. Des copines ont eu des problèmes avec des mecs ou se sont fait voler des affaires, et il paraît qu'il y a des punaises de lit ».

Dans ce contexte, l'hébergement chez des tiers-es apparaît comme une alternative préférable, offrant à la fois une protection contre les risques de la rue (intempéries, vols, agressions) et la possibilité de retrouver un rapport d'aisance avec son environnement. Les personnes mettent en avant la valeur du confort domestique : accès à l'eau, à l'électricité, à internet, à une cuisine ou une machine à laver. L'hiver dernier, Victor a été accueilli quelques mois chez un ami rencontré lors d'un voyage, un épisode qui lui a permis de regagner un peu de maîtrise sur l'organisation de ses journées :

Quand j'étais chez lui, je pouvais faire tranquillement ma routine matinale – café, douche, sortir le chien, faire tourner ma lessive, charger mon téléphone. Des choses simples qui deviennent super compliquées quand t'es à la rue. Là, en une trentaine de minutes, j'étais prêt et disponible pour chercher du boulot.

En offrant un espace-temps de répit, à distance des contraintes institutionnelles et de la rue, ce cadre permet aux hébergé-es non seulement de se reposer mais également

de se « poser », en renouant avec certaines habitudes et en réinvestissant des activités délaissées dans un quotidien fragmenté : prendre soin de soi, aménager des temps de sociabilité ou, à l'instar de Laura, entreprendre des démarches administratives :

Dans ma situation, j'ai du mal à faire des démarches. La personne qui m'héberge m'aide un peu pour gérer mon argent, mes rendez-vous. Depuis deux semaines, j'ai même commencé à appeler des hôtels qui louent au mois, des structures qui proposent des logements de transition.

Cette solution n'est cependant pas exempte de contraintes, en particulier pour les femmes, plus exposées aux violences de genre (Loison & Perrier, 2019). Laura souligne : « Le truc qui est compliqué, quand tu passes d'un endroit à l'autre, c'est que t'es jamais vraiment chez toi. Quand t'es toujours avec des gens, tu relâches jamais complètement ». Cet état de vigilance permanent se trouve renforcé lorsqu'il s'inscrit dans des formes d'hospitalité ambiguës, où l'aide, loin d'être inconditionnelle, s'accompagne d'attentes implicites ou de comportements intrusifs, comme Laura a pu en faire l'expérience à plusieurs reprises :

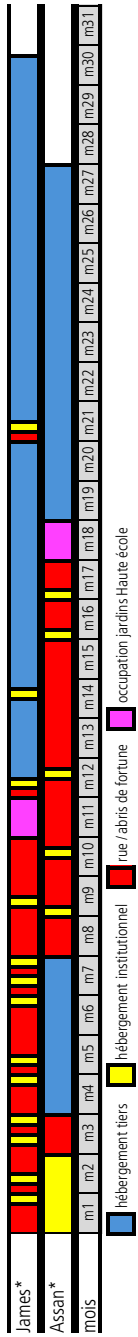
Le problème avec les mecs, c'est qu'ils font vite des allusions où tu sens qu'ils attendent quelque chose. Du coup, tu dois être suffisamment sympathique tout en faisant constamment attention à ce que tu dis et ce que tu fais pour pas que ce soit mal interprété, ou pour ne pas froisser et prendre le risque de te faire foutre dehors.

Après des mois passés « à droite à gauche », confrontées à diverses formes d'intimité contraintes (Felder & Stavo-Debaugé, 2025), Laura finit par ne plus dormir qu'à la rue pendant plusieurs semaines, jusqu'à obtenir une place dans un programme *Housing First*. Son parcours illustre le paradoxe auquel font face de nombreuses hébergées : bien que l'hébergement soit mobilisé comme une solution de protection face à la rue, l'espace extérieur redevient souvent un refuge permettant d'échapper aux risques et tensions inhérentes à l'hébergement.

4.2 Trajectoires entravées : l'hospitalité citoyenne comme ressource de dernier recours

Marquées par une mobilité et une vulnérabilité résidentielle à la fois contraintes et durables, les trajectoires résidentielles regroupées dans ce second ensemble (fig. 2) se distinguent par l'extrême précarité des solutions mobilisées. Elles concernent des hommes seuls en situation administrative irrégulière, arrivés en Suisse après des parcours migratoires complexes et cumulant plusieurs formes de vulnérabilités structurelles : exclusion des marchés du travail et du logement formels, accès restreint aux droits sociaux, dépendance aux dispositifs d'aide d'urgence et aux emplois

Figure 2 Trajectoires entravées



informels. Faute de ressources mobilisables, qu'elles soient familiales, amicales ou communautaires, les réseaux citoyens constituent un relais essentiel, offrant un accès à des solutions temporaires de mise à l'abri. Dans ces trajectoires, le recours à l'hébergement chez des tiers-es survient généralement tardivement, après plusieurs mois d'errance entre rue, installations de fortune et épisodes ponctuels d'hébergement d'urgence, et s'inscrit sur des durées relativement longues.

Les trajectoires d'Assan et de James, tous deux originaires d'Afrique de l'Ouest et en situation administrative irrégulière, en offrent une illustration emblématique. À 27 ans, Assan arrive seul en Suisse après six années passées en Angleterre, où il fait l'expérience de la rue pour la première fois. Il séjourne deux mois dans un centre fédéral pour requérant-es d'asile, avant de voir sa demande rejetée, le contraignant à dormir dehors. Une femme rencontrée « par hasard » propose de l'héberger chez elle mais cette première expérience d'accueil prend fin sur un épisode de violence : « Un jour, elle m'a frappé à l'œil. [...] J'étais faible et je ne pouvais plus rester chez elle ». Blessé, ne parlant pas français et ne sachant à qui s'adresser pour obtenir des soins, il traverse une longue période d'errance avant d'être hospitalisé : « Les médecins m'ont demandé si j'avais un endroit où dormir. Je ne savais pas où aller. J'ai dit que j'allais au parc parce que je n'avais personne ». Malgré ses tentatives répétées d'obtenir une place en hébergement d'urgence, il se heurte à de nombreux refus :

Chaque fois, c'était la même chose : on me disait d'attendre, de revenir demander une place le lendemain. Ou alors, c'était seulement pour quelques nuits. Alors j'étais contraint de rester dehors, de me débrouiller et de risquer les contrôles de la police.

James, 48 ans, marié et père de trois enfants restés dans son pays d'origine, rejoint la Suisse après le rejet de sa demande d'asile en Belgique. Il raconte : « On m'a dit que si je venais en Suisse, tout irait bien. Les gens sont gentils, on peut trouver du travail, le salaire est bon ». À son arrivée, il alterne entre la rue et les hébergements d'urgence, sans parvenir à stabiliser sa situation. Il décrit la violence de cette expérience :

J'avais jamais connu la rue. Chez moi, tout le monde a une maison. Nous n'avons jamais vécu ce genre de vie. Vous savez, vivre dans la rue n'est pas une vie. [...] Quand on va au centre de réservation pour une place, parfois on vous donne un jour, deux jours, et pour le reste du temps, vous n'avez pas d'endroit où dormir.

À la différence d'autres cas documentés, ces trajectoires apparaissent plus étroitement structurées par les conditions d'accessibilité au dispositif local d'hébergement. Dans le contexte étudié, le sous-dimensionnement quantitatif du dispositif conduit à l'instauration de critères d'éligibilité sélectifs et à la priorisation des ayants droit

(Martin et al., 2022). La gestion de la pénurie de places repose en effet sur un principe de « cantonnement catégoriel » (Gardella, 2014) qui hiérarchise les publics selon leur degré de proximité avec l'insertion¹⁰ ou leur niveau de vulnérabilité¹¹. En cohérence avec les constats formulés par les professionnel·les du secteur (Bertho & Martin, 2020) et les analyses du racisme structurel en Suisse (Mugglin et al., 2022), nos observations confirment que ces pratiques de tri tendent à désavantager¹² systématiquement les personnes cumulant les formes les plus aiguës de vulnérabilité (sociale, matérielle, administrative et affective), soit les hommes racisés, sans emploi et dépourvus de statut légal.

Dans ce contexte, les réseaux citoyens apparaissent comme des ressources de dernier recours. En Suisse, comme ailleurs, des formes de soutien alternatives se développent (Schrooten & Meeus, 2020) en réponse aux politiques migratoires restrictives et à l'incapacité des dispositifs publics à répondre de manière adéquate à la diversité et la spécificité des parcours et des situations. Portées par des acteurs locaux issus de la société civile – collectifs militants, groupes citoyens, organisations caritatives ou religieuses – ces initiatives s'organisent en réseaux plus ou moins formels et prennent la forme d'hébergements solidaires, de maraudes, d'espaces d'accueil de jour, de cantines populaires ou d'actions plus ponctuelles. Tout en incarnant une forme d'hospitalité fragile, reposant sur la disponibilité et l'engagement bénévole de celles et ceux qui les portent, ces espaces constituent souvent les seuls lieux de recours pour les personnes exclues des dispositifs institutionnels.

Après plusieurs mois d'errance, physiquement et psychologiquement épuisés, les parcours de James et Assan croisent celui d'un collectif de lutte pour le droit au logement dans le cadre d'une action d'occupation¹³. À l'issue de cette mobilisation, ils sont tous deux accueillis dans des maisons temporairement occupées¹⁴ par des membres de ce collectif. James se souvient : « Ils m'ont laissé choisir ma chambre et m'ont apporté un matelas, des draps, tout ce qu'il fallait ». Pour lui, l'hébergement constitue non seulement une opportunité de mise à l'abri, mais aussi un cadre propice à la reconstruction de l'estime de soi :

*Quand ils m'ont accueilli chez eux, j'étais tellement soulagé, tu sais [...].
Même si ma situation n'est toujours pas réglée, j'ai changé [...]. Il y a de*

10 Priorisation des résident·es et des personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour ou d'établissement.

11 Priorisation des femmes, des seniors et des personnes atteintes d'une maladie chronique.

12 On retrouve ici l'« effet Matthieu » décrit par Damon (2002) : les dispositifs initialement conçus pour soutenir les plus défavorisé·es tendent à renforcer les avantages de ceux et celles qui sont déjà mieux loti·es, tout en limitant l'accès à ceux qui en ont le plus besoin.

13 Voir note 5 *supra*.

14 L'un des logements est occupé dans le cadre d'un contrat de confiance, tandis que l'autre ne fait l'objet d'aucun accord formel.

la lumière sur mon visage et je ressens de la joie que les gens puissent voir la fierté en moi.

Pour Assan, la possibilité de vivre en cohabitation représente avant tout la possibilité de rompre avec l'isolement social :

Depuis l'occupation des jardins, j'ai pu rencontrer différentes personnes avec qui je pouvais parler [...]. Depuis que je vis avec le collectif, si j'ai des difficultés, j'ai quelqu'un à qui parler. Le contact avec les gens, tu sais, c'est le plus important.

Progressivement, l'hébergement devient ainsi un point d'ancrage et un lieu-ressource permettant de reconstruire des routines, de retisser des liens et d'accéder à des supports de proximité.

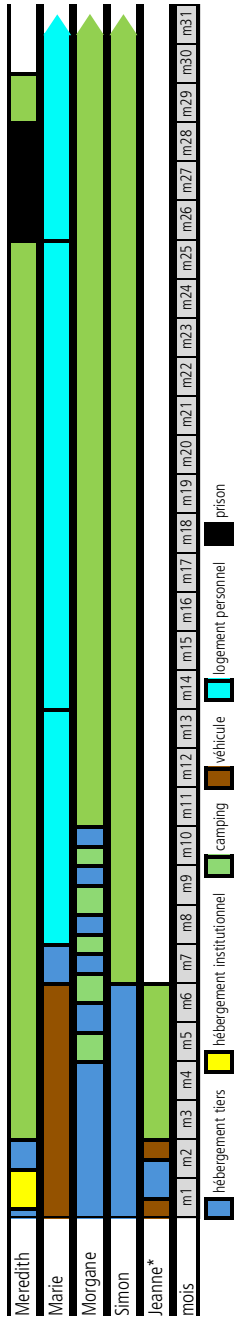
Cette forme d'hébergement demeure toutefois précaire et, à certains égards, exigeante, puisqu'elle requiert des personnes une capacité à convertir la disqualification en un processus d'inclusion au sein de dynamiques collectives singulières. Ce processus donne ainsi lieu à des tentatives récurrentes de rééquilibrage, destinées à compenser symboliquement ou matériellement la « dette » ressentie par diverses contreparties : approvisionnement du foyer ou services rendus. Loin d'être uniquement fonctionnelles, ces pratiques s'inscrivent dans une économie morale du mérite, où les hébergé-es tentent de se montrer « dignes » de l'aide reçue. En outre, dans la mesure où elle dépend à la fois de la solidité des liens établis avec les hébergeur-euses et de la tolérance des pouvoirs publics vis-à-vis de la présence et du maintien de ces formes d'occupation contestées, sa fonction stabilisatrice dans les trajectoires reste fragile. L'impossibilité de maîtriser les conditions et la durée de l'hébergement nourrit ainsi un sentiment d'insécurité latent, renforcé par la crainte d'une interruption brutale, comme en témoigne James : « Je pense souvent au fait qu'on va devoir quitter la maison à tout moment et que je risque de retourner à la rue, et je m'inquiète ». Pour faire face à cette incertitude, chacun développe ses propres stratégies : Assan s'implique activement dans la vie du foyer, tandis que James envisage un retour dans son pays.

4.3 Trajectoires réversibles : le soutien de l'entourage comme levier de stabilisation

Les trajectoires¹⁵ réunies dans ce dernier ensemble (fig. 3) concernent des personnes célibataires, âgées de 30 à 70 ans, suisses ou originaires d'un pays de l'Union européenne, disposant de droits sociaux mobilisables. Leurs revenus proviennent de l'aide sociale, de l'assurance-invalidité, d'une rente de vieillesse, de bourses de formation ou d'emplois précaires. À la différence des trajectoires du premier ensemble, elles

15 Concernant les trajectoires de Marie, Morgane et Simon, voir note 8 *supra*.

Figure 2 Trajectoires réversibles



se caractérisent par une relative stabilité résidentielle jusqu'à la survenue d'un événement biographique majeur (séparation, deuil, perte d'emploi ou relocalisation), entraînant la perte du logement. Ce basculement vient, chez certaines personnes, renforcer des fragilités matérielles, sociales ou sanitaires préexistantes, et parfois cumulées, réduisant leurs chances d'obtenir un logement dans le parc locatif privé. Les personnes pouvant s'appuyer sur des ressources relationnelles de proximité plus denses (amicales, parfois familiales), le recours à l'hébergement intervient généralement précocement après la perte du logement (ou l'arrivée en Suisse).

À 23 ans, la vie de Marie bascule brutalement après le décès de sa mère. Ce deuil marque un tournant profond : dans les mois qui suivent, elle perd son emploi et se sépare de son compagnon. Malgré une recherche active d'un nouvel emploi, elle épuise ses droits au chômage et ne peut plus payer son loyer ; elle quitte alors la colocation qu'elle occupait. Elle confie : « J'avais plus beaucoup de contact avec personne parce que je m'étais renfermée à cause du décès de ma mère ». Par honte de sa situation, elle évite de solliciter son entourage et vit six mois dans sa voiture : « À ce moment de ma vie, je me sentais seule et pas très comprise. Et aussi j'avais honte, j'avais pas envie que mes proches me voient comme ça ». Souffrant de cette solitude, elle finit par accepter l'aide d'amis qui l'hébergent quelques semaines dans une petite pièce. Durant cette période, elle parvient à retrouver un emploi et emménage ensuite en colocation.

Lorsqu'elle est expulsée pour arriérés de loyer, Morgane, 35 ans, de nationalité suisse, tente sans succès d'obtenir un logement subventionné. Bénéficiaire de l'AI et sans emploi, elle se tourne alors vers son frère installé au camping, qui lui propose de le rejoindre. En attendant qu'il lui procure une caravane et négocie un emplacement, elle est hébergée pendant plusieurs mois chez une amie, puis, une fois installée au camping, alterne encore pendant six mois entre ces deux solutions. Cette période marque pour elle une rupture forte : « C'était difficile de passer d'un appartement à un tout petit truc de rien du tout. J'avais tout, un lit, des meubles. J'ai dû tout stocker dans un garage pour me retrouver qu'avec mes habits et mes animaux ». Huit ans plus tard, au moment de notre rencontre, Morgane vit de manière permanente au camping, dans son propre mobil-home.

Comme l'a montré Dietrich-Ragon (2015), les réseaux relationnels jouent un rôle central dans les stratégies de stabilisation résidentielle. Si la famille constitue souvent le premier point d'accroche en cas de difficultés, les récits de Marie et Morgane soulignent le rôle décisif du réseau amical, mobilisé lorsque l'entourage familial, parfois limité par la distance, les ressources ou la taille du logement, ne peut offrir son soutien. La demande d'aide familiale peut aussi être vécue comme difficile, inconcevable ou déplacée, selon les principes ou la nature des liens entretenus. À la différence d'autres situations documentées, les dispositifs de mise à l'abri provisoire et, plus largement, les structures associées à la visibilité de la précarité, ne sont pas perçus comme des solutions pertinentes. Certaines personnes, comme Morgane, s'en

sentent peu concernées tandis que d'autres, à l'instar de Marie, préfèrent s'en tenir à distance : « Fréquenter ces lieux [structures bas-seuil]? Non, je n'y suis jamais allée. Ça, c'est la manière dont on m'a éduquée. J'ai toujours essayé de rester à l'écart de ça ». Solliciter une aide peut en effet entrer en tension avec des valeurs d'autodétermination, de dignité ou de discrétion. Le refus de s'exposer au regard institutionnel conduit ainsi certaines personnes, notamment des femmes, à adopter des stratégies de dissimulation ou de retrait pour échapper à la stigmatisation (Preece et al., 2020).

Si les formes de soutien matériel (prêt monétaire, mise à disposition d'espaces de stockage) sont mentionnées, ce sont surtout les gestes symboliques – partage de repas, écoute, présence – qui apparaissent déterminants dans la manière dont les personnes accueillies vivent cet épisode. En redonnant aux hébergé-es le sentiment d'être soutenu-es et compris-es, ces attentions favorisent la restauration progressive d'un sentiment de reconnaissance et de légitimité personnelle. Marie souligne : « Pendant cette période, le fait d'avoir un support émotionnel, des gens qui me disaient : « C'est ok tu peux te laisser aller, t'es *safe* ici ». [...] Ça m'a beaucoup aidée à envisager la suite ».

Bien que l'hébergement chez autrui constitue initialement une source de soulagement, il révèle plus ou moins rapidement ses limites. Le cas de Morgane illustre la fragilité des équilibres propres à la cohabitation : « Je dormais sur le canapé du salon avec mes chiens, et puis c'était tendu avec son copain. Enfin, c'est quand même dur de vivre à trois dans un deux pièces ». Marie confie : « Je ne voulais pas exagérer, me sentir de trop. Alors, je me faisais toute petite ». Leurs récits, à l'instar de ceux de l'ensemble des enquêté-es, témoignent, à des degrés divers, d'un malaise croissant nourri par la nécessité de s'adapter aux rythmes de l'hôte, par la promiscuité subie, la culpabilité de déranger, le sentiment de redevabilité et/ou les tensions relationnelles. Pour ménager leurs hôtes-ses, certain-es hébergé-es adoptent ainsi diverses stratégies d'effacement : sobriété dans la consommation des ressources, usage restreint des espaces communs, voire retrait partiel du logement au profit de lieux extérieurs (bibliothèques, cafés, espaces associatifs). En s'efforçant de rendre visible leur gratitude, leur utilité ou leur retenue, les hébergé-es cherchent ainsi à légitimer leur présence tout en allégeant la charge matérielle et morale imposée à leurs hôtes-ses.

5 Discussion

L'analyse croisée des récits montre que le niveau et la nature de ressources sociales mobilisables sont des dimensions particulièrement structurantes des trajectoires des personnes hébergées, influençant non seulement les possibilités d'accès à l'hébergement, mais aussi le moment du recours, sa durée et sa fréquence. La typologie présentée éclaire également le rôle et les effets différenciés de cette configuration singulière dans les navigations résidentielles de personnes en situation de privation

de logement personnel. S'il apparaît que l'hébergement permet à l'ensemble des hébergé-es de retrouver, au moins temporairement, certains éléments fragilisés par la perte soudaine de logement ou par une expérience prolongée de la rue et des dispositifs institutionnels – sécurité, aisance, répit, reconnaissance – son effet sur les trajectoires socio-résidentielles demeure très inégal selon les profils. Pour certain-es, il constitue un levier vers la stabilisation (financière, professionnelle, familiale), favorisant le retour vers le logement ordinaire ou des conditions résidentielles jugées plus supportables et compatibles avec leurs ressources et leurs aspirations ; pour d'autres, il ne représente qu'une étape ponctuelle dans un réseau de solutions formelles et informelles, qui ne contribue que faiblement à infléchir leur trajectoire socio-résidentielle ; pour d'autres encore, il fait office d'espace de ré-ancrage, offrant, *au moment où il intervient*, des ressources affectives, matérielles ou sociales qui compensent l'insuffisance de solutions institutionnelles accessibles¹⁶.

Au-delà de la singularité de leurs trajectoires et de la diversité de leurs pratiques de l'hébergement, les enquêté-es partagent un ensemble d'expériences communes : nécessité d'adaptation aux contraintes de la cohabitation et aux rythmes de l'hôte-sse, légitimation de la présence, tension entre gratitude et redevabilité, stratégies d'effacement et sentiment de ne jamais être pleinement « chez soi ». Cette forme d'hébergement est en effet traversée par de nombreuses limitations, qui en réduisent les potentialités émancipatrices. L'hospitalité s'inscrit dans des logiques d'échange socialement situées, dont le logement constitue simultanément le support, l'instrument et l'enjeu. Dans ce cadre singulier, les arrangements entre hébergé-es et hébergeur-euses dépassent la simple mise à disposition d'un espace et révèlent les tensions qui traversent la relation, entre solidarité, réciprocité, obligation et dépendance. Ces arrangements structurent non seulement les interactions quotidiennes entre hébergeur-euses et hébergé-es mais établissent également des attentes implicites sur les comportements de ces dernières, reflétant l'asymétrie inhérente à la relation d'hospitalité (Gotman, 2001). En (ré)activant des normes morales implicites (de discrétion, de gratitude, de réciprocité ou de réserve), l'hospitalité, même temporaire, exige ainsi de leur part un travail constant d'ajustement, de justification et de légitimation. De surcroît, la fragilité de la situation résidentielle empêche de retrouver les qualités intrinsèques de l'habiter (Pichon, 2019), soit la possibilité de disposer d'intimité, rassembler ses possessions en un même lieu, déployer des habitudes, entretenir des relations sociales, agir sur son espace de vie et de se projeter.

La reconstitution et l'analyse des trajectoires résidentielles d'hébergé-es permet, plus largement, de mieux saisir l'étendue, les dynamiques et la structuration des zones grises de la précarité résidentielle. Ces zones grises concernent un large éventail de profils dont les situations sont marquées par des ressources économiques et/ou sociales limitées, des statuts administratifs ou professionnels instables et des niveaux d'autonomie variables. L'examen transversal des trajectoires met également au jour

16 Les éléments dont nous disposons sur les enquêté-es ne permettent toutefois pas de déterminer ses effets à plus long terme sur leurs trajectoires socio-résidentielles.

la diversité et la multiplicité des positions résidentielles occupées. Les personnes naviguent, de manière plus ou moins soutenue et durable, entre solutions informelles (habitats de fortune) et formelles (hébergements et logements institutionnels), dans un « système d'habitats précaires » (Pichon, 2019). Leurs trajectoires se caractérisent en outre par une mobilité subie, les personnes ne disposant que de marges de manœuvre limitées, tant sur le type d'habitats occupés que sur la durée de leurs séjours. Parmi les trajectoires analysées, celles des personnes migrantes irrégularisées se distinguent par un recours contraint aux solutions les plus précaires (hébergements d'urgence, abris de fortune), conséquence d'un cumul d'obstacles structurels à l'accès aux droits sociaux et civiques, aux marchés du travail et du logement. Cette exclusion des personnes les plus vulnérabilisées sur les plans social, économique et statutaire de certaines solutions – telles que le camping résidentiel, les habitations mobiles ou les dispositifs institutionnels de stabilisation (logements de transition, *Housing First*) – révèle une stratification interne des zones grises de la précarité résidentielle, reflet de la fragmentation croissante des classes précarisées (Lion, 2015).

L'échantillon des cas sélectionnés constitue enfin un poste d'observation privilégié pour éclairer à la fois les dysfonctionnements des politiques publiques, et les logiques d'usage de l'offre publique d'hébergements. Les politiques publiques participent en effet à la production et à la reproduction des zones grises de la précarité résidentielle. La pénurie de logements abordables, le caractère conditionnel et segmenté du système de protection sociale, ainsi que les politiques migratoires restrictives, contraignent un nombre croissant de personnes à recourir à des formes d'habitat précaires. Par ailleurs, les cadres normatifs et les modes de régulation qui structurent les dispositifs institutionnels d'hébergement tendent à maintenir les personnes dans ces arrangements résidentiels transitoires, en restreignant ou retardant leurs possibilités de stabilisation, d'autonomisation et d'autodétermination (Reitz et al., 2024). Selon leurs caractéristiques sociales, leurs ressources et leurs expériences résidentielles antérieures, les usages de l'offre proposée oscillent ainsi entre recours régulier (et dépendance), recours circonstanciel (et instrumentalisation) et différentes formes de non-recours (Warin, 2016). Ces logiques d'usage, parfois ambivalentes et souvent mouvantes, traduisent à la fois les capacités de jugement critique des personnes quant à la pertinence de l'offre publique et leur volonté de reprendre prise sur leur situation de vulnérabilité en se ménageant, tant bien que mal, des possibilités d'habiter.

6 Conclusion

Parmi les solutions concrètes mobilisées par les personnes sans logement pour éviter, retarder ou amortir le passage à la rue, l'hébergement chez des tiers-es occupe une place discrète mais centrale. L'examen des récits et pratiques d'hébergé-es nous a conduit à distinguer trois types de trajectoires résidentielles précaires : trajectoires

labiles, trajectoires entravées et trajectoires réversibles. Notre analyse a mis en évidence la place, le rôle et les effets différenciés de l'hébergement chez des tiers-es dans ces trajectoires tout en éclairant les tensions entre solidarités privées et responsabilités publiques qui se jouent dans les zones grises de la précarité résidentielle. Si l'hébergement chez des tiers-es révèle le rôle indispensable des réseaux de solidarité de proximité dans les trajectoires des personnes privées de logement, il traduit également, en creux, le déplacement progressif des responsabilités collectives vers ces acteurs privés. Dans un contexte de sous-financement chronique et de carence structurelle des politiques de prévention et de lutte contre la précarité résidentielle et le sans-abrisme, les pouvoirs publics tendent implicitement à s'appuyer sur ces formes d'hébergement « par défaut » pour pallier les insuffisances du système, contribuant ainsi à leur normalisation. En attribuant à ces solutions informelles un rôle de variable d'ajustement, l'État se soustrait *de facto* à son obligation de garantir une protection aux personnes les plus vulnérabilisées et un droit effectif au logement. Cette dynamique, fondée sur une logique néolibérale de responsabilisation individuelle, s'avère profondément délétère : elle tend à sous-estimer l'ampleur de la crise du logement, à minimiser la responsabilité des pouvoirs publics et à invisibiliser les répercussions concrètes de cette crise sur les conditions d'existence des personnes concernées, dont le sort se trouve relégué à la sphère privée, hors du champ de l'attention collective et de l'action publique.

7 Références

- Authier, J.-Y. (2014). Préambule – Les trajectoires résidentielles : un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités. In S. Fol, Y. Miot, & C. Vignal (Eds.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques* (p. 1). Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.3182>
- Béguin, H., & Lévy-Vroelant, C. (2012). Habiter chez autrui : pourquoi et comment ? Trajectoires et expériences de jeunes hébergés en région parisienne. *Agora débats/jeunes*, 61(2), 61-78. <https://doi.org/10.3917/agora.061.0061>
- Bertho, B., & Martin, H. (2020). « An Especially Thankless Work » ? Filtering Practices in Emergency Shelters and Ethical Dilemmas for Street-Level Social Workers in Western Switzerland. *Zeitschrift für Sozialreform*, 66(4), 387-411. <https://doi.org/10.1515/zsr-2020-0017>
- Bresson, M. (1997). Exclusion et « norme logement ». Pour une étude des représentations associées à la question sociale. *Sociétés contemporaines*, 28, 111-126.
- Choppin, K., & Gardella, E. (2013). *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*. Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Clapham, D. (2002). Housing Pathways : A Post-Modern Analytical Framework. *Housing, Theory and Society*, 19(2), 57-68. <https://doi.org/10.1080/140360902760385565>
- Damon, J. (2002). *La question SDF. Critique d'une action publique*. PUF.
- Deleu, H., Schrooten, M., & Hermans, K. (2023). Hidden Homelessness : A Scoping Review and Avenues for Further Inquiry. *Social Policy and Society*, 22(2), 282-298.
- Dietrich-Ragon, P. (2015). L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle. *Revue française de sociologie*, 56(2), 301-330. <https://doi.org/10.3917/rfs.562.0301>

- Dietrich-Ragon, P., & Loison, M. (2025). *La face cachée du mal-logement*. Ined Éditions. <https://doi.org/10.4000/154h0>
- Drilling, M., Mühlethaler, E., Iyadurai, G., & Dittman, J. (2020). Homelessness Research and Policy in Switzerland: A First Country Report Embedded in the UN and European Framework. *European Journal of Homelessness*, 15(1), 187-213.
- Felder, M. (2024). Beyond Support or Exploitation : Inequality and Reciprocity in Informal Housing Arrangements Between Newcomers and Their Migrant Hosts. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 51(11), 2751-2768. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2024.2429671>
- Felder, M., & Stavo-Debaugue, J. (2025). Les intimations de l'intimité en situation d'hospitalité. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/13svf>
- Gardella, E. (2014). Secourir les sans-abri en détresse: La norme d'inconditionnalité dans l'urgence sociale. In A. Brodriez-Dolino, I. Von Bueltingsloewen, B. Eyraud, C. Laval, & B. Ravon (Dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales* (pp. 233-258). PUR.
- Gerbier-Aublanc, M., & Masson-Diez, E. (2019). Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants. *Rhizome*, 71(1), 51-60.
- Gotman, A. (2001). *Le sens de l'hospitalité: Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.gotma.2001.01>
- Grafmeyer, Y. (2010). Approches sociologiques des choix résidentiels. In J.-Y. Authier, C. Bonvalet, & J.-P. Lévy (Dir.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*. PUL.
- Hulse, K., & Milligan, V. (2014). Secure Occupancy: A New Framework for Analysing Security in Rental Housing. *Housing Studies*, 29(5), 638-656. <https://doi.org/10.1080/02673037.2013.873116>
- Lion, G. (2015). *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*. Bayard.
- Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. *Déviance et Société*, 43, 77-110. <https://doi.org/10.3917/ds.431.0077>
- Loison, M. (2023). Le sans-domicilisme: Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. *Revue française des affaires sociales*, 29-50. <https://doi.org/10.3917/rfas.231.0029>
- Martin, H., & Bertho, B. (2020). Crimes et châtements dans la modernité tardive: Politiques urbaines du sans-abrisme. *Sciences & Actions Sociales*, 13, 53-81. <https://doi.org/10.3917/sas.013.0053>
- Martin, H., Bertho, B., & Bendjama, R. (2022). Home Street Home: Expérience du sans-abrisme dans une ville de Suisse romande. *Revue suisse de sociologie*, 48(1), 165-183. <https://doi.org/10.2478/sjs-2022-0008>
- Mugglin, L., Efonayi-Mäder, D., Ruedin, D., & D'Amato, G. (2022). *Racisme structurel en Suisse: Un état des lieux de la recherche et de ses résultats*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).
- Pichon, P. (2019). Enquêter dans les hébergements et logements assistés: Émergence d'une théorie ancrée du chez-soi. *Espaces et sociétés*, 176-177(1), 69-85. <https://doi.org/10.3917/esp.176.0069>
- Preece, J., Garratt, E., & Flaherty, J. (2020). Living Through Continuous Displacement: Resisting Homeless Identities and Remaking Precarious Lives. *Geoforum*, 116, 140-148. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2020.08.008>
- Reitz, M., Thiévent, R., & Iorio, C. (2024). *Logements de transition. Analyse de l'offre de la Ville de Renens*. Office fédéral du logement.
- Schrooten, M., & Meeus, B. (2020). The Possible Role and Position of Social Work as Part of the Arrival Infrastructure. *European Journal of Social Work*, 23(3), 1-11. <https://doi.org/10.1080/13691457.2019.1688257>
- Schutt, R. K. (2001). *Investigating the Social World: The Process and Practice of Research*. Pine Forge Press.
- Van Gelder, J.-L. (2010). What tenure security? The case for a tripartite view. *Land Use Policy*, 27(2), 449-456. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2009.06.008>
- Warin, P. (2016). *Le non-recours aux politiques sociales*. Presses universitaires de Grenoble.